

## CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD DU BRUG

août-2023

### TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATION DEFINITIVES

#### SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart 1	Gouvernance	Prescription 1	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF	12 mois	Projet d'établissement
Ecart 2	Gouvernance	Prescription 2	Lancer une réflexion portant sur l'augmentation nécessaire du temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre de résidents accueillis, dans le respect de la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Le cas échéant, contrat ou avenant au contrat de travail du médecin coordonnateur
Remarque 2	Gouvernance	Recommandation 2	Fournir les éléments permettant d'établir que l'IDEC a suivi un parcours de formation d'encadrement ou à défaut lui proposer de réaliser un tel parcours.		

290004720\_EHPAD DU BRUG